

# Bachelier en kinésithérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PHYSIOTHÉRAPIE 2			
Code	PAKN3B81KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Stéphane BAQUET</b> (stephane.baquet@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

A travers cette Unité d'Enseignement, l'étudiant complètera sa formation en physiothérapie par une approche plus spécifique de ces techniques.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
  - 4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
  - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'acquérir la suite des notions théoriques de base de la physiothérapie ; de compléter ses connaissances par une approche pratique en proposant différents programmes de traitement en fonction d'une pathologie énoncée et par une utilisation correcte du matériel mis à sa disposition.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN3B81KINA Physiothérapie 2 20 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN3B81KINA Physiothérapie 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près. Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

## Bachelier en kinésithérapie

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.kine@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Physiothérapie 2			
Code	16_PAKN3B81KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Stéphane BAQUET</b> (stephane.baquet@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage permet à l'étudiant d'étoffer ses connaissances théoriques concernant la physiothérapie et de les compléter par une approche pratique : apprentissage de l'utilisation des appareils de physiothérapie, maîtrise de leurs applications cliniques...

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'U.E., l'étudiant doit être capable, seul, de définir l'ensemble des techniques de physiothérapie et de compléter ses connaissances par une approche pratique (apprentissage de l'utilisation des appareils de physiothérapie, maîtrise de leurs applications cliniques...) ; de proposer un ou plusieurs programmes de physiothérapie en fonction d'une pathologie énoncée ; de décrire et d'expliquer les différents paramètres des traitements proposés ; de citer les indications et contre-indications des traitements et d'utiliser correctement les appareils de physiothérapie manipulés lors des TP »

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Cette activité d'apprentissage reprend 12h de théorie et 12h de pratique.

Partie Théorique :

- Techniques de physiothérapie servant à la production d'ondes mécaniques : Infrasons; Vibrations sonores; Ultrasons;
- Thérapies par ondes de choc extracorporelles
- Techniques de physiothérapie servant à la production d'ondes électromagnétiques: Ondes courtes et centimétriques;
- Rayons infrarouges; Rayons ultraviolets...
- Notions complémentaires : thermothérapie, cryothérapie, myofeedback...
- Rappel des notions d'électrothérapie : TENS, ESEM... (préparation aux séances de travaux pratiques)
- Exposés d'intervenants externes (représentants de firmes, kinésithérapeutes...)

Partie pratique :

- Utilisation des appareils pour proposer divers traitements de physiothérapie - Pratique à partir de cas cliniques
- Présentations orales des travaux effectués par groupe

#### Démarches d'apprentissage

Cours magistral (Support "PowerPoint", questions-réponses...)

- Rappel des notions théoriques de base et présentation de matériel professionnel par les représentants de firmes
- Séance d'observation en milieu professionnel + présentation aux autres étudiants du groupe (support informatique le jour de la présentation orale) OU Travail sur base d'un article, en développant un aspect critique

- Travaux Pratiques : apprentissage de l'utilisation de certains appareils de physiothérapie, réflexions sur base de cas cliniques avec proposition d'un protocole de traitement et mise en pratique de ce traitement

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Cours magistral (Support "PowerPoint", questions-réponses...)

- Rappel des notions théoriques de base et présentation de matériel professionnel par les représentants de firmes
- Séance d'observation en milieu professionnel + présentation aux autres étudiants du groupe (support informatique le jour de la présentation orale) OU Travail sur base d'un article, en développant un aspect critique
- Travaux Pratiques : apprentissage de l'utilisation de certains appareils de physiothérapie, réflexions sur base de cas cliniques avec proposition d'un protocole de traitement et mise en pratique de ce traitement

### **Ouvrages de référence**

Crepon, F. (2002). Electrophysiothérapie et rééducation fonctionnelle. Frison-Roche. - Roques, Ch-F. (1997). Pratique de l'électrothérapie. Paris ; New York : Springer.

- De Bisschop, G. & De Bisschop, E. (1999). Electrophysiothérapie. Masson.

### **Supports**

Support théorique disponible sur la plateforme ConnectED

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation se fera sous la forme d'un examen oral à la fin des travaux pratiques

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).